



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 109482

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la recrudescence de la rougeole alors que la vaccination contre cette maladie pose question. Dès 1950, l'OMS écrivait à propos d'un éventuel vaccin contre la rougeole « qu'une méthode assurant une immunité de quelques années seulement aurait pour effet de retarder l'apparition de la maladie jusqu'à l'âge adulte, où elle a un caractère plus sérieux ». D'autres publications interrogeant les effets de la vaccination de la rougeole ont suivi. Lorsque, en 1983, la campagne d'incitation à la vaccination a été lancée, la mortalité par rougeole avait diminué de 99,6 % entre 1906 et 1983, malgré une augmentation de la population de 33 % (d'après L'annuaire statistique de la France). Aujourd'hui, l'élargissement de la couverture vaccinale a réduit la circulation du virus sauvage et les rappels qu'elle permettait ne se font plus. Ceci peut expliquer la survenue de rougeoles chez les adultes et chez les nourrissons, ces derniers ne recevant plus d'immunité de leur mère. Compte tenu de ces éléments, elle attire son attention sur la nécessité de faire le bilan des politiques vaccinales. Il s'agirait d'évaluer objectivement l'évolution épidémiologique de la maladie et de ses complications, mais aussi de recenser réellement les accidents vaccinaux, avec un système de recueil des données fiable. C'est pourquoi elle lui demande, d'une part, de mettre en place une mission de l'Office parlementaire des choix scientifiques et techniques sur le bilan de chaque vaccination et, d'autre part, d'organiser une conférence de consensus sur les vaccinations.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109482

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5362

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)